

Stage N° CMVD-04630- Session N° CV63-1

La réglementation des transports exceptionnels (accessible toute l'année via mentor)

Domaine/Sous-domaine :	M6-Infrastructures - Transports - Mobilité / M6-Transports terrestres
Modalité(s) :	E-Learning
Organisée :	En Distanciel - Du 06/01/2025 au 31/12/2025 - 1 jour
Lieu de formation :	CVRH Clermont-Ferrand Distanciel
Organisateur :	CMVRH
Généralités :	Du fait de leurs caractéristiques particulières, les transports exceptionnels sont susceptibles d'occasionner une gêne importante pour la circulation générale (vitesse, risque d'accident élevé, ...) mais aussi d'avoir un impact sur les infrastructures. C'est pourquoi le Code de la route prévoit une réglementation spécifique pour ces transports particuliers.
Objectifs :	- Préciser et reconnaître les caractéristiques d'un transport exceptionnel. - Contrôler la cohérence des demandes d'autorisation de transports exceptionnels avec la réglementation en vigueur
Pré-requis :	Non précisé
Public visé :	La formation proposée en distanciel sous l'application Mentor s'adresse aux agents amenés dans le cadre de leurs fonctions à connaître la réglementation en termes de transports exceptionnels.
Contenu :	La formation est composée de deux modules : Le premier présente les enjeux d'une réglementation particulière relative aux transports exceptionnels. Un quiz d'évaluation de 17 questions clôture ce premier parcours. Le second module permet d'acquérir les bases nécessaires pour contrôler les demandes d'autorisation de transport exceptionnel avec un quiz d'évaluation de 13 questions. Une note minimale de 80% de bonnes réponses à chaque quiz permet de valider les 2 modules.
Organisation :	L'inscription peut se faire sur toute la période 2024. La formation se suit sous Mentor Déploiement 2025 :

Offre de formation du pôle ministériel - Détail d'une formation

- sur l'organisation, le contenu, le programme ou le suivi des inscriptions :
CVRH de Clermont-Ferrand : Christelle GAULE
- sur les questions d'ordre administratif ou la programmation des actions
nationales :
DGITM/SDRHC/RHC2

Périodes : Pas de période gérée dans cette session

Observations : Non précisé

Nombre de places maximum : 90

Période d'inscription : Du 10/12/2024 au 30/11/2025

Contact : christelle.gaule@developpement-durable.gouv.fr

Services visés : Offre nationale MTECT